



Charte de l'école Saint-Bénilde au 31 août 2024

Une école libre de ses choix d'enseignement

"Premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, les parents ont le droit de choisir pour eux une école qui correspond à leurs propres convictions. Les parents ont, autant que possible, le devoir de choisir les écoles qui les assisteront au mieux dans leur tâche d'éducateurs chrétiens."
(Catéchisme de l'Eglise catholique §2229)

Saint-Bénilde est une école catholique indépendante. Elle a été créée pour des familles désireuses de transmettre à leurs enfants un enseignement qui intègre toutes les dimensions de la personne (spirituelle, intellectuelle, morale) et qui prolonge l'éducation de la famille. L'école Saint-Bénilde a à cœur de faire vivre l'**Évangile au quotidien**. Dans ce creuset catholique, un **cadre éducatif structurant** est posé. A l'intérieur de ce cadre, est dispensé un **enseignement rigoureux**. La mission de Saint-Bénilde dépasse donc largement le périmètre purement scolaire.

L'école Saint-Bénilde accueille tout élève capable de s'intégrer à la vie de l'école dans l'esprit de la Charte, d'y participer activement, d'y trouver son équilibre et d'y progresser.

L'école Saint-Bénilde s'engage à suivre le référentiel - qualité proposé et suivi par la Fondation pour l'Ecole, référentiel qui couvre tous les domaines de la vie de l'école (sécurité, finances, pédagogie, etc....)

L'enracinement dans la foi catholique

Une authentique vie chrétienne imprègne la vie de l'école (prière quotidienne, catéchèse, messes et confessions pour les temps forts de l'année liturgique). Elle est accompagnée par un prêtre désigné par l'évêque du diocèse.

L'équipe éducative fait vivre aux élèves les vertus et valeurs chrétiennes au quotidien ; elle fait évoluer les enfants dans un cadre sobre et respectueux de la création qui l'entoure.

Les différents acteurs de l'école : équipe éducative, parents et membres du conseil d'administration (C.A.) de l'association familiale d'éducation d'Auvergne (A.F.E.A.) gestionnaire de l'école Saint-Bénilde, créent une ambiance chaleureuse et fraternelle.

Un cadre éducatif qui favorise l'équilibre de l'élève

L'école contribue à l'épanouissement de la personnalité de l'élève et à l'acquisition progressive de son autonomie. Elle travaille pour développer en chaque élève l'estime de soi, la politesse et le respect, la loyauté, l'esprit d'obéissance et de service, la persévérance et la bonne camaraderie.

L'équipe éducative crée un climat paisible et joyeux, elle se montre bienveillante et exigeante envers chaque élève et envers leurs parents. Grâce à de petits effectifs (maximum 22 élèves par classe), l'équipe éducative peut porter une attention de qualité à chaque élève ce qui permet à l'enfant de donner le meilleur de lui-même.

Les élèves apprennent à respecter le matériel de l'école, personnel ou collectif.

Les supports proposés à l'école (livres, images, jeux, sorties...) sont adaptés à l'esprit d'enfance et éveillent les élèves à la beauté de la nature et du patrimoine culturel.

L'instruction et la formation intellectuelle

La pédagogie et les programmes sont élaborés par l'équipe enseignante. Les objectifs sont l'acquisition par tous les élèves de bases solides (connaissances et méthodes) en vue d'une large culture générale et de l'autonomie dans le travail scolaire.

L'école Saint-Bénilde fait le choix d'une pédagogie structurante : explicite, progressive, répétitive, logique, rigoureuse, précise.

La formation intellectuelle est associée à des activités manuelles, artistiques et sportives.

Les acteurs

Le Conseil d'Administration

Les membres du C.A. de l'association familiale d'éducation d'Auvergne (A.F.E.A.) travaillent pour fixer les orientations, trouver les ressources et les compétences qui permettent à l'école Saint-Bénilde d'assurer sa mission dans l'esprit de la Charte.

L'équipe éducative

Chaque membre de **l'équipe éducative** adhère à la Charte et montre, par son engagement et la prise d'initiatives, son enthousiasme pour le projet de l'école. L'équipe éducative est responsable de la discipline au sein de l'école, fait respecter le règlement et met en œuvre les processus mis en place pour le bon fonctionnement de l'école. Chaque **enseignant** a la responsabilité de la pédagogie de sa classe et de la mise en œuvre des moyens pour faire progresser chacun de ses élèves. L'enseignant instaure une relation de confiance avec les parents (réunion d'information à la rentrée, présentation du programme de l'année, rendez-vous individuels, remise pour signature du travail de l'élève...).

Le directeur assure la cohérence des enseignements et des activités ainsi que le suivi de chaque enseignant. Il organise la formation continue de l'équipe. Il facilite la communication entre le C.A., les parents et les enseignants. Il crée des liens avec les instances administratives, le diocèse et la paroisse, ainsi qu'avec les autres établissements scolaires.

Les parents

Sans le concours actif de la famille, aucun résultat positif ne pourra être obtenu avec un élève.

Les parents acceptent les choix pédagogiques de l'enseignant, ils respectent le travail et l'autorité de l'équipe éducative. Les parents développent une relation de confiance vis-à-vis de l'enseignant avec lequel ils maintiennent une concertation continue et de qualité pour apprécier les progrès de

l'enfant et les efforts à fournir. Les parents s'engagent à tenir compte des conseils et demandes formulés par l'équipe enseignante. Les parents approuvent le règlement intérieur de l'école et s'engagent à le faire respecter par leur enfant.

Ils s'engagent aussi à respecter les modalités du règlement financier tel que proposé par l'Association.

Pour manifester leur adhésion au projet de l'école et assurer ainsi la cohérence éducative entre l'école et la famille, les parents sont présents aux temps forts proposés hors des heures scolaires. Ils s'engagent à coopérer activement à la vie de l'école, selon leurs possibilités et leurs compétences (ménage occasionnel, petits travaux d'entretien, activités diverses telles que kermesse, marché de Noël, conférences, collecte de fonds, etc..).

Cette Charte est susceptible d'être révisée chaque année scolaire.